

EX LIBRIS
ILLVSTRISSIMI VIRI,
DN. DAN. LVDOLPHI,
LIB. BAR. de DANCKELMANN,
S. REG. MAI. BORVSS. CONSILIARII
STATVS INTIMI, cetera,
BIBLIOTHECÆ ACAD. FRIDERICIANÆ
TESTAMENTO RELICTIS.

Web. 16

Abbadic Lanegyrique de Marie

Stuart Leine d'Angleterre

Sermon sur la Mort de la Leincole
La Grand' Bretagne 1695.

Dav. Ancillon dissour & adstrogédair

Sacre Roy et Isrociel pour senon
sur Esaune 89. v. 21-22.

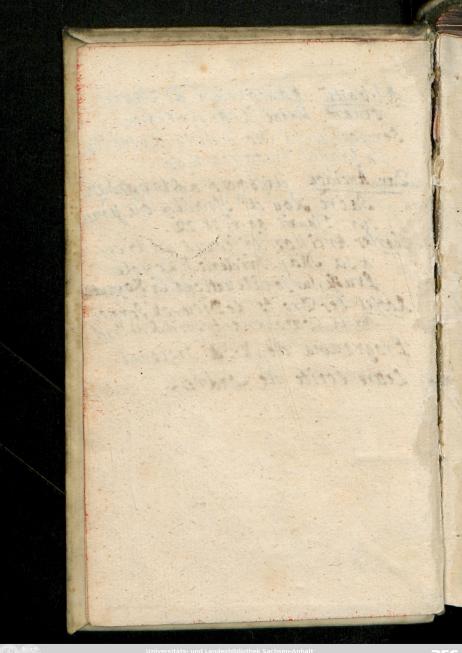
Charles Ancillon de Seours addresso
a sa Maj Friederic. l. Loyole
Louse, sur son Eleuetiona la Royaux

Lossal les Broits de Dieu, ou Sermon
Tur le Conronement Fried. Rae Bruse

Losgal Les Broits de Dieu, ou Sermon
Tur le Conronement Fried. Rae Bruse

Lettre écrite de Londres.

Lettre écrite de Londres.





Les Droits de Dieu, & ceux des Souverains,

Sermon

ou ub simm sur le

Couronnement

Sa Majesté,

FREDERIC

ROI de PRUSSE,

Margrave de Brandebourg, Electeur & Archi-Chambellan du S. Empire &c. &c. under bearing Prononce per se se siste

A Halberstadt, dans le Temple de la Cour; le jour même du Couronnement dixbuitième de Janvier 1701.

Par PIERRE ROSSAL, Pasteur de l'Eglise Françoise is recen our aver some jen aurois

Par JEAN-DAVID BERGMANN Imprimeur de Sa Majesté.

AVERTISSEMENT. Omme le Texte, que j'expose dans ce Sermon; est différent de celui qui à êtè donné a tous les Ministres François des Etats de SA MAJESTE, je dois direici, pour ma justification; que trois jours avant la Solemnite du Couronnement, n'ayant encore receu aucun ordre, je consultai des Personnes de Consideration, qui furent d'avis, que je choisisse un des Textes, que le Grand-Consistoire de cette ville avoit preserit à tous les Ministres de la Province. Je suivis leur conseil, & commençai dès - lors a mediter sur celui - ci, qui devoit être exposé l'apres-midi. Cepen. pant l'ordre arriva la veille du Couronne. ment, & on nous aprennoit qu'une erreur de la Chancellerie dans l'expedition des Ordres, êtoit cause de ce retardement. Je vis donc avec chagrin, que mon Texte êtoit different de celui qui avoit ête choisi. Mais je crûs, qu'il y auroit moins d'inconvenient, à prêcher ce que j'avois medite, qu'a m'engager dans une autre meditation; où je ne me trouvois pas en état de reuftir dans quelques heures. J'ai crû devoir cet êclairissement, afin que personne ne doute de ma soumiffion, pour des ordres que je dois recevoir avec respect, & que je n'aurois pas manquè de fuivre, s'il m'avoit ête pos-Imprimeur de Sa Atajeffe. fible.

24

N

0

- 1

d

prossin a to v

P

AMESSIEURS,
CRUGUER

SANDRART,

fe dans

SFran-STE, i; que ouronordre,

deratiun des

e cette

es de la

c com-

ci, qui Cepen

ronne.

erreur

on des

Texte-

choisi.

nedite,

tation;

reuffir

oir cet

doute

que je

aurois

te pos-

Ministres de la Cour, Pasteurs ordinaires de l'Eglise Reformée Alemande de Halberstadt, Conseillers de Sa Majeste dans le Grand-Consistoire de la Province. &c.

MESSIEURS, Mon tres-honore Pére, & Montres-honnore Frére en Jesus Christ.

CE Sermon a êté composé apec tant d'inquietude que jêtois bien éloigné de la pensée de le publier. A-poine esperois-je, qu'il peut être prononcé avec quelque succès, dans ma petite E-glise. Cependant quelques Personnes, plus frapéet s'ans doute du sujet que j'y traite, que de la manière dont il est traité, mont sollicité à le mettre du jour, &, ce qui a êté le plus capable de m'y determiner, vous avez bien voulu m'y solliciter vous-mêmes. J'ai crû, Messteurs, que je ne devois pas saire difficulté de suivre vos avis. Il-y-a peutêtre autant d'affectation & de vanité à ne vouloir jamais rien accorder sur ce sujet à ses auss.

DF

Amisqu'à vouloir se faire Autheur malgré leurs avis, & ceux de tout le Monde. F'avone, pourtant, que ne pouvant me mésier ni de vos Lumieres, ni de votre sincerité, j'ai deu me mésier de cette indulgence, avec laquelle on juge toujours de ce qui part des Personnes que l'on aime. Un ami est rarement un bon Critique des Ourages de son ami. Cette pensée m'a tenu irresolu pendant quelques jours: mais m'êtant enfin determiné; j'ai crû que plusieurs raisons m'engageoint à vous dedier cette petite Piece. Peutêtre ai-je un peu pensé à me justifier, par votre suffrage, des deffauts qu'on y trouvera! mais je sens bien pourtant, que la principale raison qui m'y porte, c'est la veneration que j'ai pour vos Personnes, & l'impression que vôtre Merite fait les tous les jours sur moi. Ce Merite est si connu, que mes Eloges ne feroient qu' affoblir l'idée qu'en donne la voix publique, & sourtout, le Poste avantageux que vous occupés l'un & l'autre : l'un remplissant si bien depuis quarante ans le Caractère de Ministre & de Conseiller d'un des plus Grands Princes de nôtre communion; l'autre le remplissant avec on pareil succes, depuis les premieres annés * Le de son Ministre ; & l'un & l'autre asis , avec Grad les Ministres d'Etat, & les Principaux Conseil-Con-lers, de Sa MAJESTE, dans ces * Venerables sistoi- Assemblées, ou l'on ne trouve ordinairement, de

toute

1

EPITRE.

toute une Province, qu'un ou deux Ecclesiastiques. Cest ce que l'on peut dire de plus glorieux, pour des Pasteurs Reformes.

leurs

our-

mie-

er de

jours

Un

res de

dant

nine;

vous

npeu

s def-

pour-

c'est

l'im-

jours

Eloges

voix

x que

isant

Mi-

Prin-

iffant

annes

avec

onseil-

rables

nt, de

toute

Mais pourrois - je, MESSIEURS, paffer sous silence cette bienvueillance & cette amitie cenereuse, que vous me têmoignes tous les jours; qui vous porte à agir avec moi, comme si j'avois l'honneur dêtre votre Collegue, & qui fait que vous avés bien voulu quelque fois, m'admettre *Dans avec vous a* des fonction solemnelles, ou il sem- l'imbloit, que, naturellement, on ne devoit pas s'atendre à voir un Ministre François.

C'est Messieurs, de ces mêmes dispositions Chrêtiennes & genereuses, que part cette bonté des & cette tendresse que vous têmoignés a mon mains Troupeau, que vous ne distingués pas du votre, dans les occasions où il s'agit de faire du bien. Ce bien ne se borne pas à départir a plusieurs person- Monnes necessiteuses des secours considerables. Vous sieur leur temoignés souvent être sensibles a leur ê- Crutat; vous les consolés avec autant de tendresse, guer. que si c'étoient vos propres Brebis. sont, en quelque sorte, MESSIEURS; puis que nous sommes tous les Pasteurs, d'un même Trou. peau, les Ministres d'une même Eglise : & vous voulés bien, sans-doute, qu'elles vous regardent de cette manière ; lors que, possedant parfaitement nôtre Langue, l'un de vous veut bien

EPITRE.

bien de tems-en-tems donner a noire Affemblée, quelqu'une de ces sçavantes & instructives Prédications, dont tout le monde parle avec cloge. Continuez, je vous en supplie, MESSIEURS, à nous accorder une bienvueil-tance, qui nous est si précieuse. Contribuons par une union si édiffiante, à entretenir l'union & la bonne intelligence, qui règne entre nos Troupeaux. Heureux le notre, s'il pouvoit se rendre digne des obligations qu'il vous a! Heureux moi-même, si je pouvois vous temoigner, d'une maniere qui repondit à mes sentimens, la veneration & le zéle avec le quel je suis,

enn(I4

-mi'l

.nog

nois

deg

mains

du fils

-noM

Messieurs, Montres-honnore Pére, & Montres-honnore Frére en Jesus Christ,

mes meccolprentes den jeronoù coefeder abbes. Vous Leur Vennofgues foncuns vivo fenfolles a leur è-

run population forestoutes, qu'elles cous regardest de cettemianies : lors gues posseure per interessent now et anouer Pande vons gens

Voire tres-humble & tresstraid obeissant Serviceur,

mont of Rossar for the ferris d'un mome Trons

2 2

Sices

さまでいたい



SERMON

Mem-

parle

upplier oueilibuons

union

re nos voit se Hen-

igner,

ns, la

Pére,

rere

dans

Home

parin

Sur le

COURONNEMENT

De

Sa Majesté,

FREDERIC I. ROI de PRUSSE,

AnenO &c. &c. of and their

Sur ces paroles de la 1. Ep. de S. Pierre, Ch. 2. v. 17. Craignez Dieu. Honnorez le Roi.

Nà dit, que la vertu est Virtus l'amour de l'ordre. Di-ordinis fons-le de la Religion, amor. qui est la régle intaillible de la solide vertu. Come

il est nécessaire dans l'état présent du genre-humain, que la condition des hommes soit diferente; la Religion prescrit à chacun, les devoirs

DF

Les Droits de Dieu,

qui le regardent en particulier. Et tant plus un certain êtat interesse. la Societé en general; d'autant plus précises & reiterées sont les lecons, que la Religion donne aux hommes sur ce sujet; Il n'est point de condition, doudepende plus les bien general de la Societé, que celle des Souverains : & en est-il sur laquelle les préceptes de la Religion foient plus formels? Quand on. n'est pas conduit par cet heureux guide, on va ordinairement dans l'une ou dans l'autre de ces extrémités: on donne trop, ou on done trop peu, a ces Têtes Augustes, quisont sur la terre; les Images les plus vives & les plus fenfibles du Dieu-vivant. Les Peuples ont quelque - fois porté leur aveuglement si loin, qu'eblouïs de l'éclat & de la gloire de leurs Souverains, ilsn'ont point reconnu de puissance au dessus de la leur, & les ont mis en la place de Dieu-même. Conduite les deux parries deu

du tai mo po le co M to jai

Q

&

ce

éc

da

C

pi

do

du

ex

cr

pa

ala

qu

m

)FG

Et

Te.

lus

ns,

m-

le

les

elle

·la-

ion

n

xus

ans

ré-

oñe

tes.

les

du

it.

rle-

it &

ils-

nce

mis

on-

uite

duite impie & facrilége! Mais, autre extremité, qui pour être moins criminelle par raport à Dieu, n'est pas moins dangereuse par raport a la Socieré. Il se trouve des gens, qui par un principe de Religion. mal-entendu, voudroient introduire parmi les hommes une certaine égalité, qui ne seroit pas moins funeste à la Societé, qu'opposée à cette Religion divine, sous le voile de laquelle ils prétendent couvrir de si pernicieux sentimens. Mais veut-on en cela, comme en. toute autre chose importante, ne jamais craindre de se tromper? Que l'on confulte les Oracles divins. On y aprendra également, & ce que l'on doit aux Césars, & ce que l'on doit à Dieu. Que l'on écoute sur tout l'Apotre S. Pierre, Matth. dans les paroles de notre Texte. 22, 21, Craignez Dien. Honorez le Roi.

Voila Mes Frenes, deux grands préceptes, sur l'examen desquels doivent rouler les deux parties de

A 2

ceDis-

ceDis.

ce Discours. Le premier est si universel, qu'il a toujours êté necesfaire à tous les hommes. Il n'y a jamais eu personne, qui n'eut au dessus de soi, un Etre Supréme, qu'il devoit craindre. Mais pour le second de ces préceptes, pris a la lettre, & dans la rigueur des termes; c'est aujourdhui, qu'il commence à devenir necessaire dans cet Etat. Aujourdhui que le Ciel, toûjours juste, toujours prêt à couronner la vertu, couronne tant de Vertus Roiales, qui ont brillé depuis tant de fiecles, dans l'Auguste Maifon de Brandebourg; & qui toutes semblentêtre heureusement reunies, dans Notre Grand Souverain. Personne n'ignore ces vertus. Tout le monde leur rend juflice. On les jugeoit par-tout, dignes d'une Couronne. Et par un évenement, qui fait la joie de tant de Peuples, Dieu fait voir, que les hommes ne formérent jamais de eguit ant rouler les deux parties de

jug

ra

ju

Vi

au

ur

ég

Ve

qu

CC

potio

fe Ril

p

C

n

b

jugement plus conforme à ses adorables Decrets.

ıni-

cef-

2ya

t au

ne

our

ala

ter-

om-

scet

toû-

ron-

Ver-

epuis

Mai-

tou-

ent

uve-

s ver-

id ju-

ut, di-

ar un

tant

ue les

is de juge-

Peuples heureux, qui avez eu jusques - à - present, l'avantage de vivre fous un Grand Prince; Vous aurez deformais, celui de vivre fous Grand, à tous un Grand Roi. égards; mais sur-tout Grand en_ vertu; car c'est là proprement ce qui fait la veritable Grandeur comme l'avoit fort - bien compris ce Roi de la Grece; qui, quelque petit que fut son Etat, ne pouvoit foufrir., qu'on appellat en sa presence le Roi de Perse, le Grand-Roi. Pourquoi, disoit-il, seroitil plus grand que moi, s'il n'apas plus de vertu?

Tout fembloit nous promettre ce nouveau degré de gloire, dans nôtre Auguste Souverain. La Noblesse de son Sang; la vaste êtendue de ses Etats; le rang qu'il tenoit dêja, parmi les plus Grands Prin-Cette puissance, qui depuis ces.

6 Les Droits de Dieu,

si long-temps, à si fort interessé presque toutes les Puissances de l'Europe; qui s'est faite si redouter des uns, pendant qu'elle êtoit l'appui, & la ressource des autres: certe puissance, à la faveur de laquelle, tant de Peuples vivent heureux; & qui, contrainte quelquefois de repousser de Redoutables Ennemis, à conquis des Provinces, dans presque aussi - peu de tems, qu'il en faudroit pour le raconter; tant de gloire égaloit déja Nôtre Souverain aux Premiers Monarques de la Terre; demandoit une Couronne.

Mais, disons pourtant quelque chose de plus glorieux encore. C'est sur-tout sa pieté, que Dieu couronne aujourdhui. Le Sceptre, qu'acquiert la seule puissance des Princes, est souvent un fruit, de la Tyrannie & de l'injustice. Mais celui, que la Providence met aujourdhui dans la main de Nôtre Auguste

0

58

0

Auguste Prince, est un fruit de sa essé pieré, un Sceptre de Justice, formé de dans le Ciel, des propres mains du ou-Tout - puissant. Dieu à sans - doute toit destiné depuis tous les Siecles, une res: Couronne Imortelle, à de fi granelades, de si solides vertus Mais ieucomme i, fa Misericorde ineffable. ques'impatientoir en - quelque - forte, bles & n'en pouvoit differer la recomces, pense, jusques apres cette vie; elle ms orne aujourdhui, de toute la gloire ter; dont on peut briller fur la terre, re cette Tête, qui doit porter dans le nar-Ciel, la Couronne de l'Immortaune lite.

Dansun si grand evenement, auquel toute l'Europe est atentive, & qui met des HOSANNA, des acclamations de Joie, dans la bouche de tant de Peuples, qu'il est doux, d'obeir à des ordres, qui nous autorisent à vous exprimer maintenant les sentimens de notre cœur!

Pendant que le Ciel nous instruit;

A 4

que.

re.

Dieu

cep-

ance

nit.

ice

met

ôtre

guste

8

par la gloire du Souverain, de lafaveur dont il honnore les Peuples; nous alons tacher de vous inftruire de l'usage, que les Peuples doivent faire des bien-faits du Ciel, Nous vous exhorterons, avec l'Apotre S. Pierre, à Honnorer le Roi, que Dieu nous donne en sa grace. Et de - peur que l'excellence du Bien-fait ne vous frape fi-fort, que vous y faciez plus d'atention qu'a la bonte du bien-faiteur; nous ferons nos efforts, pour vous empêcher de separer jamais deux preceptes si liez, si indissolubles; Craignez Dieu. Honorez le Roi.

La crainte de Dieu, que S. Pierre recommande dans ce Texte, n'est point proprement cette fraieur, servile, qu'inspire la pensée de la justice de Dieu, & de la severité de ses jugemens. Une crainte qui ne part que de ce principe, est le caractère des Démons & des ames criminelles. C'est ordinairement.

dans

gi

pi

CE

di

Ji

q

fe

il

u

n

Oderine

h rime-

afales; ıftrdoi-Ciel. 12A-Roi, ace. e du rt. teneur; ous eux les; litter erre reft ur las de ine carcrint

dans

dans les mèchans, le premier degre de leur suplice- C'est elle qui produit ces alarmes, ces remords, ces desespoirs qui sont les suites du crime. C'est elle qui faisoit voir par-tout à Cain rebelle, la main du Tout-puissant armée pour lepunir: & c'est elle qui porta le perside Judas à se precipiter, dans les transports de son desespoir. Mile exemples nous font voir, combien une telle crainte a ête funeste aux hommes: & pour peu qu'on y face atention, on comprend bien - tot combien elle est injurieuse à Dieu, qu'elle regarde comme un Maitre fevere, toujours irritè, toujours implacable; Dans qui elle ne decouvre que cette main terrible, qui lance la foudre sur les têtes criminelles, & qui ne laisse jamais voir aux hommes, cette main aimable du Dieu de misericorde, qui toujours prêt à favoriser le pecheur repentant, repand fans-cesse sur lui A 5

TO

Oderint

fi time-

ant:

les plus précieux tresors de sa grace. Il n'y a que des Tyrans qui puissent trouver de la gloire. dans une Pareille crainte, & qui foyent capables de dire; Qu'ils me baifsend, pour bu qu'ils me craignent : & fi la veritable crainte de Dieu pouvoir être separée de son amour, Dieu diroit sans-doute plutôt; Qu'ils ne me craignent point, pourvu qu'ils ma'iment.

Eneffect, Mes Freres, cette crainte douce, tendre, paifible, qu'inspirent la beaute de Dieu, sa bonte, samisericorde; ce respect, que l'on a pour un Etre si parfait; cette circonspection où est toujours une ame fidelle, pour ne rien faire qui puisse déplaire a un Dieu fi aimable & fi bon: c'est fans-doute une crainte bien plus digne de l'homme, bien plus glorieuse à Dieu, que cette crainte d'efclave dont nous venons de parler.

Ce n'est pas , que la fraieur q'uin-

1

qu'inspire la pensée de la Puissance, & de la Severité de Dieu, ne soit quelque fois utile. l'Ecriture Sainte Jer. 5, la recommande souvent. Ne me 22. craindries - vous point, dit l'Eternel, & ne series-vous point épouvantes devant ma face. Moi qui ai donné pour bornes à la Mer, le fable, qu'elle ne pafsera point ? Cette fraieur est souvent une disposition à la penitence: peut-être en est elle quelque fois le premier degré. Mais tousjours est-il certain, qu'elle ne formera jamais, elle seule, une veritable pietė.

Difons donc, Mes Freres, que la vraie crainte de Dieu n'a pas moins pour objet sa Bonte, sa Liberalité, sa Misericorde; que sa Puisfance, sa Severité, sa Justice : ou plutôt que c'est un assemblage de tous les sentimens, que forment dans une ame toutes les perfections de Dieu; l'impression qu'y font en general toutes ses vertus. En

un mot

uin-

ur;

Link

fa

ans

re

oy-

pail-

: &

ou-

our,

t.;

irvu

ette

ble,

fa ;

ect,

it.;

ou-

rien

)ieu

ute

de:

fe. a

ave

un mot, la crainte de Dieu n'est point differente de ce qu'on apelle en general, la pieté: l'un & l'autre de ces deux termes comprend generalement tous les devoirs &toutes les vertus de l'ame fidelle. Maintenant o Israël, disoit Moise, que demande de toil Eternel ton Dieu, sinon

que tu le craignes?

C'est à former cette crainte dans le cœur des hommes, que tendent toutes les démarches de Dieu; c'est le grand but de toutes les Alliances qu'il à traitées avec eux, de tous les Prêceptes qu'il leur donne dans sa Parole: c'est à cela que se raportent sur-tout tant de belles maximes, que nousidonne le Sage, dans le Livre de l'Ecclesiaste. Le but de tout ce Discours, dit-il à la fin de son Livre, c'est ceci; crain Dieu, & garde

Eccles. 12 515.

Deut.

10, 12.

ses Commandemens; car c'est la le tout de l'homme.

C'ette crainte est en effet le Tout de l'homme, à tous égards. Elle.

fait

fai

pi l'h

je

quel

al

le

q

fe

eft

lle

tre

re-

u-

in-

ies

2022

ins ent est

ces

les fa

or-

xi-

ins

t de

lon

out

Elle.

fait

fait toute sa gloire & sa perfection; puis qu'à parler proprement, l'homme n'est véritablement home, je veux dire raisonnable, qu'autant qu'il craint Dieu. Mais cette crainte est encore le Tout de l'homme à un autre égard. C'est sur elle que roulent ses plus grands intérets. D'elle que dépend tout son-heur. O que bien heureux est quiconque craint l'E- Ps. 128, ternel! Disoit dans cette vuë le Pro-

fete Roial, au Pseaume 128.

Puis donc, que cette crainte interesse si fort le bon-heur de l'homme, &qu'il est par conséquent si dangereux, de se faire illusion la dessus; il semble que nous devrions entrer dans un plus grand dêtail, & vous en marquer des caractéres plus précis. Mais la solennité de ce jour demandant de nous des refléxions particulieres, fur cette grande circonstance. Je me contenterai de vous dire, qu'un. homme qui craint Dieu, respecte par- .moisVi

14 Les Droits de Dien,

par-tout son image, & particulierement dans la Majeste des Souverains. Craignez Dieu. Honnorez les Roi.

Quoi qu'on puisse dire que S. Pierre a voulu déligner par le titre de Roi, generalement tous les Souverains, il - y- a pourtant de l'aparence qu'il avoit principalement. en vue l'Empereur Romain, sous la Domination duquel étoient les Provinces, qu'habitoient les Fidéles disperses, ausquels il adresse son Epitre. J'avouë que les Romains ne donnoient pas alors le titre de Roi à leurs Souverains. Ce nom leur étoit trop odieux, depuis la tyrannie de leurs premiers Rois; & fur-tout depuis le dernier qui les avoit gouvernes. Ils se souvenoientencore, combien ce nom leur. ans. depuis Tar- avoit été funesse. L'espace de prés quin le de *sixSiecles n'en avoit peu éfacer Superbe le souvenir; & ils ne pouvoient enjusques à core entendre fans horreur pronon-

* 564.

Neron.

noncer le nom de Roi. Les Empereurs n'etoient pourtant pas moins absolus, que l'avoient été les Rois. Souvent leur domination. n'etoit pas moins cruelle & moins tyrannique. Mais les Peuples, en cela moins sensibles à leur état present qu'a leur êtat passé, trouvoient une espéce de consolation dans leurs maux, à ne pas donner le titre de Roià ceux qui les leur faisoint. Soufrir. Mais ce titre, qui n'etoit point receu parmi les Romains, étoit le plus receu parmi les Juifs; du nombre desquels étoient, & les Fidéles ausquels S. Pierre écrivoit, & S. Pierre lui-même; & c'est peutêtre la raison pourquoi l'Apostre s'en sert plûtot que de celui d'Empereur.

S.

·e

1-

a-

19

es

é-

n

ns

de

m

y-

8

es

oi-

rés

er

n-

0-

on-

Ajoutons une autre raison, qui ne me paroit pas moins folide, que celle-là. Le nom de Roi étoit odieux. Celui à qui S. Pierre le donne, étoit l'Empereur Néron, qui regnoit

16 Les Droits de Dieu,

gnoit dans ce temps-là ; C'est-àdire, le Tyran le plus cruel qui fur jamais; un Monstre; l'Horreur de tout le Genre-Humain. Cependant, dit l'Apotre, c'est ce Roi meme, dont le regne est si cruel, la persone si odieuse, que vous devés honnorer. Pour aprendre aux Peuples, qu'aucune raison ne les dispenses jamais, d'honnorer leurs Souverains : parce-que, quoi que Dieu les leur donne quelque-fois en sa. colere, c'est pourtant toujours sa. main qui les leur donne. Ces remarques suffisent, & pour la personne, que, selon les aparences, S. Pierre avoit principalement en viie; & pour le titre qu'il lui donne. Mais, comme nous l'avons deja infinue, c'est pourtant ici, dans les fonds, un précepte general, qui comprend les devoirs de tous les Peuples envers leurs Souverains.

Le premier de ces devoirs, c'est le Respect. Il n'est rien de plus re-

spectable

fi car

& ceux des Souverains. 17

fpectable sur la Terre, que ces Personnes Augustes, que la Providence apelle au gouvernement,
des Peuples, & qui, par leur élevation, sont des Images si expressives
de la Majesté du Dieu-vivant. Ils
sont sur la Terre les Lieutenans
du Roi du Ciel; les dépositaires de
sa Puissance, & de son Autorité.
C'est sa main divine, qui les a êlevés au dessus des autres hommes,
& qui les a placés sur le trone. C'est Prov. 8;
par moi que les Rois regnent, & que les 15.
Princes administrent la Justice.

fut

r de

en-

eme.

oñe

mo-

les,

iles

ive-

)ieu

fa

fas

re-

per-

s, S.

en

nne.

a in-

sles

qui

s les

ins.

c'eft

sre-

Stable

giogib

même main, qui a mis le Diadême fur le front des Rois, y a gravé en même tems des caracteres de Majesté, qui impriment le respect dans les ames les plus farouches. N'est-ce pas cette Majesté, qui a quelques dêterminés; & qui a fait tomber de leurs mains parricides, le fer qui menaceoit la tête des Souverains?

DE.

De-forte que l'on a peu dire de ces Personnes Augustes, ce que l'Ecriture dit de Dieu; qu'un seul de leurs regards a confondu leurs en-

Les Peuples n'ont peu s'empecher de reconnoitre, dans cette. Majesté des Princes, quelque chose de divin: & Dieu lui - même, d'ailleurs si jaloux de sa gloire, qu'il a juré de ne la pas doñer a un autre, leur en a pourtant communiqué une portion si considerable; qu'il les honnore d'un nom, qui semble les élever au dessus de la condition humaine. Jai dit, pous étes Dieux. Quand on confidere en effet, tant de Peuples foûmis quelque-fois à un seul septre ; tant de miliers d'hommes, c'est-a dire, de creatures qui aiment naturellement l'independence & la liberte, fubir pourtant volontairement la domination d'un feul homme, d'un homme mortel comme eux; ne. diroit

di

qı M

fa ag do

VE

fe

fo

pı

V

n

Ve

la

in di

al

m

que

CC

91

qu

e ces Ecride sen-1

hous npeette. chose dailu'il a utre, niqué quail mble ition Dieux. tant

eatu-Pinfubir omidun

fois à

iliers

ne diroit diroit-on pas, qu'il y a là dedans quelque chose de plus qu'humain? Mais quand on voit ce même home, fans sortir de son cabinet, faires agir à sa volonté un nombre infini d'autres hommes, gouverner de. vastes Etats, animer de nombreuses armées; il semble, en quelque sorte, que l'on voit cet Etre Supréme, qui meut tout sans se mouvoir. Est-il rien de si capable de nous inspirer du respect, & de la veneration?

Mais, comme nous avons dit de la crainte de Dieu, qu'elle doit être inseparable de l'amour ; il le faut dire encore du respect, que l'on doit aux Souverains. Un respect, sans amour, est un caractere d'esclave, qui ne marquant que la servitude dans les Sujets, ne fait jamais beaucoup d'hoñeur aux Maitres. J'avouë qu'il y-a quelque-fois des Princes, que leur conduite ne rend guere. aimables. Il semble même, que les

20 Les Droits de Dieu,

préceptes soient assés inutiles sur ce sujet. Il ne dêpend pas toujours de nous, d'aimer, ou de n'aimer pas. Il faut, pour être aimé, qu'un objet nous plaife; & qu'il s'infinue, presque de lui-même, dans les cœurs. Cela êtant, il semble que les maximes, qui regardent l'amour que l'on doit aux Souverains, devroient être adressées aus Souverains euxmêmes, qui pour être aimés, doivent se rendre aimables. Ce seroit inutilement qu'on exhorteroit des Sujets, à aimer un bon Prince: leur cœur, pour le chérir, n'atend pas les préceptes, & les conseils. Et d'ailleurs, je ne sçai s'il ne seroit pas êgalement inutile, d'exhorter les Peuples, à aimer des Tyrans, qui semblent quelque fois n'avoir êté mis à leur tête, que pour les desoler & les détruire. Cependant, puis que Dieu nous exhorte si souvent à l'amour du Prochain; il faut bien, que ce mouvement ne soit pas entierement ne

ľ

C

to

C

C

n

n

r

9

r

F

1

e

fur jours r pas. objet presœurs. maxiirque oient euxdoiferoit it des : leur pas les t d'ailisêgaer les s, qui oir êté lesoler iis que ità l'aen, que ntiere-

ment

ment involontaire, & qu'il dépende en même tems, & des qualités de l'objetaime, & des dispositions de celui qui aime. Et d'ailleurs,s'il y-a tonjours, dans quelqu'homme que ce soit, quelque chose que nous devons aimer; même dans les mèchans & les perfecuteurs, pour qui l'Ecriture nous demande de l'amour:on trouvera toujours, à plusforte raison, quelque chose d' aimable, dans les Princes qui le paroissent d'abord le moins ; ne fut-ce que l'image de Dieu, quils portent d'une façon particuliere, la Gloire& la Majesté, dont Dieu les a revétus.

Mais si l'on doit aimer tous les Souverains, quelle que soit leur domination; quel amour ne doit-on pas à ces bons Princes, dont la domination est douce, qui n'emploient toute leur Grandeur & leur. Puissance qu'a rendre leurs Sujets heureux; ces veritables Abimélecs, qui trouvent plus de gloire à être

nogele

22 Les Droits de Dieu,

les Peres des Peuples, qu'à être. leurs Souverains? Quel amour ne doit-on pasà ces Princes, qui toûjours occupés du foin de leurs Etats, moins tranquiles en cela, moins heureux, fije l'ôse dire, que les moindres de leurs Sujets, donnent leurs foins les plus affidus, leurs plus precieux momens, à la felicité des Peuples; & semblables, en quelque sorte, à cette Intelligence Infinie, qui gouverne l'Univers, veillent pour nous, tandis qu'à la faveur de leurs Soins, nous pouvons mener une vie douce & tranquile?

C'est cet amour reciproque des Princes pour leurs Sujets, des Sujets pour leurs Princes, qui fait leur commun bonheur. Il n'est rien, que des Sujets ne puissent esperer, d'un Prince qui les aime; rien qu'un. Prince ne puisse attendre des Su-

LaFidelité & l'obeissance suivent

n

d

file code rot

1

etre i toûrs Eela ,,
e, que
donfidus ,
àla ,
ables ,
ntelliuniandis
nous

e des es Sutleur n, que d'un i'un.

ice &

necel-

necessairement le Respect & l'Amour. Les Sujets ne doivent jamais manquer à l'un ni à l'autre de ces devoirs L'Infidelité & la perfidie font des crimes qui font horreur, & dont il semble qu'on ne devroit jamais trouver d'exemple parmi les homes: mais quels crimes sontce, lors qu'ils se commettent contre des Souverains, dont la condition & le bonheur, interessent ordinairement le bonheur, & la condition de tant de miliers de Personnes? De tels crimes font fi horribles, & devant les homes, & devant Dieusque la justice divine n'atend presque jamais à les punir, jusques aprés cette vie; & que, parmi ceux qui s'en sont rendus coupables, on en a vû peu, qui n'aient fait une fin tragique, & qui, en laissant une memoire odieuse à tous les hommes, n'aient laisfé sur leur Posterité une malediction particuliere. Cela, joint à ce que l'on doit craindre encore de cette **Justice** B 4 Spring.

Juistce éxacte, qui rendant un jour à chacunselonses oeuvres, punira les crimes à proportion de leur. grandeur, doit être profondement grave dans le cœur de tous les Sujets engeneral; mais, furtout, dans le cœur des Ministres, à qui le Prince est obligé de confier une partie des soins de son Etat, & dont, par. consequent, la fidelité est d'une si grande importance.

Ensin, tous ces sentimens, de Respect, d'Amour, de Fidelité, pour nos Souverains, doivent paroitre dans une obeissance exacte, respe-Aueuse, agréable, aux ordres qu'ils nous donnent : soit que ces ordres regardent les Loix Generalles de l'Etat; foit qu'ils nous regardent en particulier; foit, fur-tout, dans ces grandes conjondures, ou le Souverain est obligé de deffendreses Peuples, contre des Puisfances Etrangeres. Comme il s'agit êgalement alors, & de la gloire du Prince

& ceux des Souverains. 25

Prince, & du bien de l'Etat; les Sujets ne doivent pas êpargner leur, fang, & beaucoup moins encore, leurs biens. C'est alors qu'il faut que les Souverains puissent dire, ce * Elizaque disoit une grande * Reine: Mes beth tresors sont entre les mains de mes Reine sujets; & c'est là que je ne manque d' Angliamais de les trouver dans le be
l'ambde
nus Lib.

De cette Obeissance & cette Sou
Hist.

mission aux ordres du Souverain.
dêpend le principal bonheur des
Peuples, la plus grande Seureté des
Etats: come l'avoit tres-bien compris un Roi de Sparte, à qui quelquun ayant dit; que son Etat êtoit
si florissant, parce que le Roi y sçavoit bien commander; dites plutot, respondit-il, que c'est parce que
les Sujets sçavent bien obeir.

Mais, cette obeissance n'est pas moins conforme aux Loix de la Religion, que necessaire au bien de la Societé. Rendez vous sujets à tout

B 5

.

March.

17,27.

molener

jour

unira

eur.

ment

s Su-

dans

rince

artie

par.

ine fi

Res-

pour

oitre

espe-

qu'ils

s or-

eral-

gar-

tout.

s, ou

def-

Puif-

agit

e du

rince

tats- und Landesbibliotnek Sachsen-, rn:nbn:de:qbv:3:1-466505-p0035-8 DF

ordre bumain, pour l'amour de Dieu: Soit au Roi, comme à celui qui est par desfus les autres ; soit aux Gouverneurs, comme a ceux qui sont envoies par lui, pour exercer vengeance sur les malfaiteurs, & à la louange de ceux qui font bien. Ce sont les paroles de l'Apotre S. Pierre, deux ou trois versets avant nôtre Texte. De cet ordre general, le Saint Esprit descend quelque fois jusques aux devoirs particuliers, & jusques aux subsides mêmes, que les Peuples doivent fournir. Rendez, dit S. Paul, à qui le tribut, le tribut; à qui le péage. le péage; à qui la crainte, la crainte; à qui l'honneur, l'honneur. Le Fils de Dieu, pendant les jours de sa chair, a voulu se conformer luimême à un ordre si necessaire au bien public : & si quelque fois, sa. pauvreté le mettoit hors d'êtat d'y fatisfaire; plûtot que d'y manquer, il faisoit des miracles, en obligeant

des poissons à lui en fournir les

Rom.13,

Matth.

moiens.

Dieu: eurs, er lui, alfaifont otre rfets rdre cend oirs absidoiul, à éage. nte; Fils fa luie au sa. t d'y uer, eant

les

iens.

moiens. De sorte que l'on voioit alors, celui à qui la nature faisoit hommage, & paioit le tribut; faire hommage lui-même, & paier le tribut aux Puissances de la Terre. Mais, avant que de finir, il est necesfaire que nous facions attention, & à la liaison de ces deux Preceptes; Craignez Dieu. Honorez le Roi; & à Pordre dans lequel S. Pierre les a places, & que nous devons leur. donner nous-mêmes, dans les devoirs qu'ils nous prescrivent.

Je dis, Mes Freres, qui la liaison de ce deux Preceptes est digne de nôtre attention. Ils dépendent tellement l'un de l'autre, qu'ils ne peuvent être separés. Il n'y a. point de véritable Crainte de Dieu, où les Souverains ne sont point. Honnorés; & les Souverains ne. scauroient être véritablement Honnores,où il n'y a point point de Crainte de Dieu. C'est cette. Crainte, qui fait êgalement, & le bon-

bonheur des Rois, & la felicité des Peuples; parce qu'elle leur infpire egalement leurs devoirs. Que n'auroient pas à craindre les Peuples, du pouvoir qui rend les Rois les Arbitres de leur fort & de leur vie, si ce pouvoir n'étoit reglépar. la Crainte de Dieu ? Que n'auroient pas à craindre les Rois, de l'inquietude & de la legereté des Peuples, si la Crainte de Dieu ne les retenoit dans leur devoir. Il n'estrien de plus terrible, que les maux qui ont desolé le Genre-Humain, lors que Dieu, dans sa colére, a ôté cette digue du cœur. des uns ou des autres : mais lors que les uns & les autres en ont êtè animes, rien n'a êté capable de troubler leur commune felicité.

J'ai dit encore, que l'ordre que S. Pierre à observé, en nous donnant ces deux Preceptes, est digne de Remarque. La Crainte de Dieu y precede l'Honneur que lon d'oit -nod

aux

icité r in-Que Peu-Rois leur par. iroil'in-

des u ne House

e les Hu-1 COeur).

lors t êtè e de

é. 100 que donigne Dieu doit aux

aux Rois; non feulement, parce que, comme nous l'avons deja infinue, la Crainte de Dieu est le vrai Principe de cet Honneur: mais surtout, parce que, ce que l'on doit aux Souverains doit toûjours ceder à ce que l'on doit à Dieu, qui est également le Roi, & des Peuples. & des Rois de la Terre.

Je n'infifte pas d'avantage, Chrêtiens, fur ce que les Sujets doivent à leur Souverain. Vous le sentés vous mêmes, vous le pratiqués si exactement, que bien loin quil soit necessaire de vous adresfer des exhortations là - dessus, votre exemple peut servir d'instruction à tous les autres Peuples. Je suis même persuadé, que ce que nous venons de vous dire ne repond pas asses a vos sentimens; & que trouvant en vous bien des mouvemens, pratiquant tous les jours envers votre Souverain bien des devoirs, dans le dêtail desquels

quels nous n'avons peu nous engager; vous avés trouve en cela. notre Predication deffectueuse. Nous n'avons donc qu'à vous exhorter, à suivrer les mouvemens de votre cœur, à pratiquer ce que vous sentés. Si jamais sentimens ne furent plus beaux; si jamais devoirs ne furent mieux pratiques; il n'en fut jamais de plus justes. Si jamais il n'y eut Souverain plus respecte, plus chéri, mieux servi de ses Peuples; il n'en fut jamais, dont la Domination fut plus douce, dont les Peuples aient ête plus heureux, be all anoisteronive asistres

Peuples, qui aves eu le bonheur de naître fous cette Domination; qui, accoutumes à être toujours heureux, n'aves jamais êprouve le sort des autres Peuples; comparez quelque fois votre condition. a la leur; & vous trouverés, que quand votre respect pour votre Souverain, votre amour, votre

foû-

fc

fo

C

16

q

17

V

led do C do file

enla ſe. exnens

que iens deués; . Si rei de lont uce. neu-

eur n.; ours uve npaon que tre tre

foû-

foûmission, votre sidelite, surpasferoient le respect, l'amour, la fidelité de tous les Peuples de la Terre; vous ne feriés, que ce qu'on ne fcauroit refuser, au meilleur Prince quifut jamais. onona no

Et vous, Mes Freres, qui êtes nés fous une autre Domination comparez votre condition presente à votre condition premiere; & jugez, fi vous auriés jamais crû. que l'on peût être sujet, & être en même tems aussi heureux que vous l'êtes. Pour vous faire comprendre toute l'étenduë de votre bonheur, je ne vous dirai pas; que le Ciel, aprés vous avoir fait sortir. de la Domination d'un Roi, vous donne encore un Roi anjourdhuy-Ce seroit, peutêtre, plutot capable de vous alarmer; que de vous confoler. Mais nous vous dirons, que ce Nom de Roi, qui êtoit autrefois un Nom si terrible pour vous; qui vous anonçoit, presque toujours, quel22

quelque chose de funeste; ce Nom, dont vos Perfecuteurs autorifoient toujours les maux qu'ils vous faisoient souffrir; ce Nom, que l'on. voioit toûjours à la tête de ces Arrets que l'on prononçoit contre votre Liberté, votre Conscience, votre Vie; ce Nom, en un mot, qui peutêtre faisoit sur vous l'impression, que nous vous avons dit qu'il faifoit fur les Anciens Romains; ce Nom fera deformais pour vous un Nom de confolation; il ne vous inspirera que de la joie, parce qu'il vous annoncera toujours quelque bonheur, is no sloven of righted

Quel Respect, quel Amour, quelle Soûmission, quelle Fidelite n'a-ton pas lieu d'attendre de vous? Ces devoirs, auquels rien n'a jamais êté capable de vous faire manquer; ni la Severité du Gouvernement, ni tout ce que vous avés souffert, soit à lêgard de vos Biens, soit dans votre Liberté, soit par raport à

votre

vô

coi

8

cet

êtè

VO

de

for

tre

E

COI

la

for

tits

les

for

Pe

vie

un

Au

Pe

M

S' ceux des Souverains. 33

vôtre Conscience; & tout cela., contre les Loix les plus inviolables, & les Sermens les plus solennels; cette Fidelité, que rienn?a jamais ête capable d'ébranler,& à laquelle vos Ennemis mêmes ont êté forces de rendre justice, sera surtout deformais en exemple à tout les autres Peuples. The Surres of the

Enfin, MES FRERES, avant à cœur, comme nous le devons, la gloire & la Grandeur de notre Monarque; souvenous nous que, quelque-petits que nous soions, nous pouvons y contribuer en quelque maniere? La Benediction, que Dieu repan fur les Princes & fur les Etats, dêpend fort de la maniere dont vivent les Peuples. Tachons donc, par une vie fainte, une conduite Chretiene, une pieté semblable à celle de nôtre Auguste Souverain, d'attirer sur sa ent, Personne Sacrée, & sur toute la 4 Fert, Maison Roialle, la Benediction, Diit dans vine; Faisons sans-cesse, pour cela,

port à votre

lom,

pient

s fai-

on

sAr-

tres

ence,

t, qui

ressi-

qu'il

is; ce

us un

usin-

qu'il

elque

our,

delitè

sous?

amais

quer;

2.Tim. 2, 1.2.

des prieres, & des voeux ardens! Texhorte, avant toutes choses, dit Saint PaulaTimothée, que l'on face des prieres, des supplications, & des actions-degraces, pour les Rois, & pour tous ceux qui sont constitués en dignité. Faisonsen, Mes Freres, pour notre AugusteMonarque.Prions leSeigneur, qu'il continue a repandre sur saPersonne les Biens les plus précieux de la Terre,&dduCiel! Qu'il affermisse fon Trone furla Justice! Quilen. foit, en quelque manière, de son Septre, comme de celui de Juda, qui devoit subsister jusques à la venue du Redempteur! Que celui de Sa Majesté subsiste jusques à cette Grande Venuë du Seigneur, qui doit terminer les Siecles, & être ègalement, pour les Souverains, & pour les Sujets, qui auront bien. rempli leurs devoirs pendant cette vie, le comencement d'un Regne Eternel, & d'une Felicité parfaite! Amen.

Fino.

